

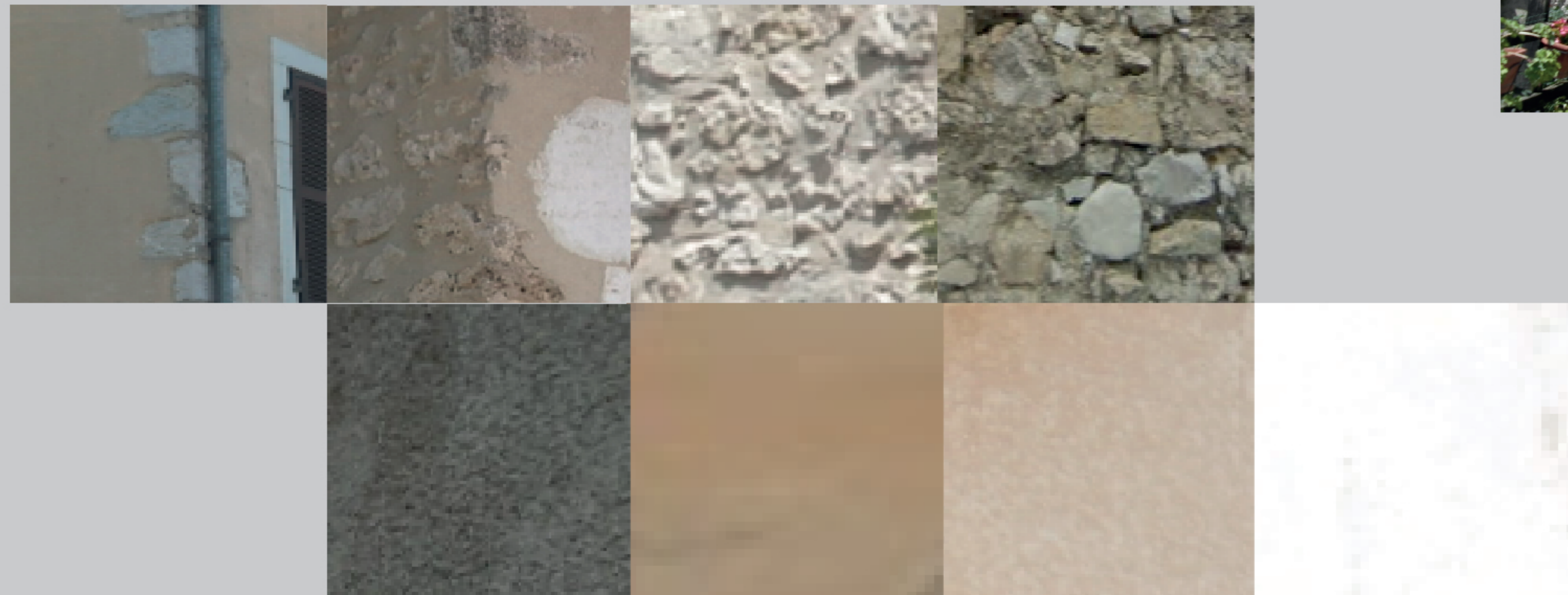
Zone UA2-Ambiance de secteur

La rive ouest du lac regroupant les commune de Conjux, Saint Pierre de Curtille, Vions et Chanaz comporte des noyaux anciens denses et compacts, en lien avec le développement multipolaire de ces communes. Les teintes des façades et toitures sont homogènes, donnant une cohérence d'ensemble, bien que les matériaux varient selon l'époque de construction.

Teintes et matériaux utilisés pour les toitures en rive ouest du Lac



Couleur dominante des façades avec pierre de taille apparentes ou non



Les débords de toitures sont la norme



Homogénéité des teintes de toits et mitoyenneté des constructions avec décroché de volume.



Pierre de taille et enduits maçonnés de teinte claire ou pastel et décrochés entre les constructions mitoyennes. Alignement strict à la rue dans les noyaux anciens avec décroché dans les volume rompant la monotonie de l'alignement et le caractère mitoyen des constructions.